

Inscriptions 2018-2019

Délai d'inscription : du 1 mai au 7 septembre 2018

Au moment de l'inscription, l'étudiant doit fournir les documents suivants :

- une fiche d'inscription complétée, datée et signée
- une photocopie certifiée de la carte d'identité ou du passeport
- les photocopies certifiées des bulletins des deux dernières années de lycée,
- une photocopie certifiée du relevé des notes du diplôme de fin d'études secondaires, respectivement secondaires techniques (bac)
- les photocopies certifiées des diplômes
- une preuve d'affiliation à une caisse de maladie
- une lettre de motivation (informant sur les raisons principales de votre candidature à la formation BTS-BDC, les disciplines qui retiennent votre préférence et vos projets de carrière)
- un curriculum vitae.

Important : Même incomplet, retournez-nous le dossier pour la date indiquée et envoyez-nous les pièces manquantes dès que vous les aurez obtenues.